

**RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION
A.J.R.T.
POUR L'ANNEE 2008**

L'objectif principal de l'A.J.R.T à savoir la publication semestrielle d'un journal est maintenu.

Toutefois notre avance actuelle de trésorerie ne pourra subvenir qu'à la publication de 2 numéros de journaux. C'est à dire que faute de subventions et de publicités payantes notre journal, le seul départemental en France ne pourra plus continuer en 2009. Ce serait dommage pour nos Personnes Agées en Institution, les animateurs et animatrices et tout le Conseil d'Administration et Comité de Rédaction.

2010

I. Structuration interne du bureau :

Nous remercions dans le groupe A.J.R.T. les différentes animatrices qui ont rejoint l'A.J.R.T, notre secrétaire Melle Christel Bernadou et les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Rédaction. Merci tout particulièrement aux personnes des maisons de retraite de Saix et de Blan qui ont « sorti », la maquette des derniers journaux. Les maquettes seront à présent constituées par SIEP France « Puygouzon », imprimerie, moyennant quelques centaines d'Euros.

II. Réunions d'animateurs :

Elles sont fixées au rythme d'une réunion par semestre. L'A.J.R.T. remercie tout particulièrement les Directeurs d'établissements qui font que ces rencontres puissent exister. Elles offrent l'occasion et un lieu où les pratiques fonctionnelles d'animateurs peuvent s'échanger. Elles sont différentes d'autres réunions de ce type car le point central de préoccupation concerne la personne âgée et le lien qu'elle entretient avec l'écriture, même si sa calligraphie semble parfois ondulée avec le temps qui passe. Les animateurs ont ici la possibilité de contribuer au journal départemental « Sur le banc », mais aussi d'élaborer des maquettes de journaux d'établissements soit pour la création de leur propre journal d'établissement soit pour l'amélioration de ce dernier. D'autres thèmes de réflexion sont aussi abordés.

III. Réunions des directeurs :

Ils sont régulièrement informés, trois à quatre fois par an, des décisions importantes de l'A.J.R.T. . Chaque établissement reçoit, proportionnellement au nombre de lits d'hébergement de personnes âgées, un nombre important des journaux parus. A signaler que ce sont 1700 journaux qui sont fournis gratuitement à chaque parution.

1700

IV. Définition des projets 2009 :

- Harmonisation et révision des cotisations, prestations et services aux adhérents.
- Responsabilisation des membres du bureau pour le suivi des dossiers pour que le travail soit équitable pour chacun.
- Restructuration du Comité de Rédaction : participation des animateurs, résidents et représentants de familles.
- Participation au concours des journaux en France par le conservatoire Francophone en relation avec Doc' Animation.
- Projet de Convention entre l'A.J.R.T et l'U.D.E.P.A 81 (regroupement des Directeurs d'E.H.P.A.D du Tarn).

Francis CERDAN

Bien Amicalement